



# DELIBÉRATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **Jeudi 23 Novembre à 20 heures**, le Conseil municipal de la Commune de Ploemel s'est réuni en séance publique en mairie, Salle Joseph Le Pévédic, sous la présidence de Monsieur le TALLEC Jean-Luc, Maire, dûment convoqué le 17 novembre 2023.

Etai<sup>ent</sup> présents (21) : LE TALLEC Jean-Luc, GRANGER Muriel, GERONIMI Claude, LE BOULAIRE Morgan, BOUILLY Christian, MORVANT Sylvie, LE FALHER Christophe, LE PORT HELLEC Lénaïck, ROY Martine, LE BELZ Louis, LE MAREC Éric, GEFFROY Carine, HERVOCHE Murielle, LE BAIL Sylvie, LAURENT Marylène, REBOURS Alain, LE CHAPELAIN Guillaume, ROSNARHO Pascal, COTTIN Séverine, Myriam SERVAIS, Anne MORILLE

Absent donnant pouvoir (1) : Christian FRETTÉ à Séverine COTTIN

Absent excusé (1) : Alban VAN AERTRYCK

Secrétaire de séance : Claude GÉRONIMI

Conseillers en exercice : 23	Présents : 21	Votants : 22
------------------------------	---------------	--------------

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

#### 2023-79-Adoption des tarifs communaux 2024

Rapporteur : Claude GERONIMI, adjoint aux finances et à Ploemel 2030

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2331-1 et suivants relatifs aux recettes de fonctionnement,

Considérant la nécessité de revoir chaque année les tarifs communaux,

Considérant l'avis favorable unanime de la commission finances,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'appliquer les tarifs communaux ci-dessous pour **l'année 2024** :

GESTION DU CIMETIERE		2023 (pour mémoire)	2024
Concession - 15 ans		<i>55€/m<sup>2</sup></i>	55€/m <sup>2</sup>
Concession - 30 ans		<i>110€/m<sup>2</sup></i>	110€/m <sup>2</sup>
Colombarium - 15 ans	<i>(pouvant recevoir 2 urnes)</i>	400,00 €	400,00 €
Colombarium - 30 ans	<i>(pouvant recevoir 2 urnes)</i>	800,00 €	800,00 €
Caveau cinéraire - 15 ans	<i>(pouvant recevoir 3 urnes)</i>	500,00 €	500,00 €
Caveau cinéraire - 30 ans	<i>(pouvant recevoir 3 urnes)</i>	1 000,00 €	1 000,00 €
DROIT DE PLACE		2023	2024
tarif commerçant sans électricité	forfait annuel (1 jour/semaine)	100,00 €	100,00 €
tarif commerçant électricité	forfait annuel (1	150,00 €	150,00 €

(éclairage/balance)	jour/semaine)		
tarif commerçant electricité (autres appareils)	forfait annuel (1 jour/semaine)	200,00 €	200,00 €
Tarif commerçant jour supplémentaire/semaine	forfait annuel par jour supp.	tarif de base *50%	
droit de place outillage et autres	journée	33,00 €	33,00 €
LOCATION BATIMENTS COMMUNAUX ET MATERIEL		2023 (pour mémoire)	2024
Associations communales			
Toutes les salles communales		gratuit	gratuit
Cours hebdomadaires		gratuit	gratuit
Réunion, AG, Pot		gratuit	gratuit
Manifestation		gratuit	gratuit
Stage – à la demi-journée		50,00 €	50,00 €
Ménage – ( <i>en cas de restitution non conforme</i> )- forfait		50,00 €	50,00 €
Associations de copropriétés à l'unité		50,00 €	50,00 €
. location table à l'unité		gratuit	gratuit
. location chaise à l'unité		gratuit	gratuit
Associations / entreprises extérieures			
Manifestation		150,00 €	150,00 €
Caution salle polyvalente du Groez Ven		500,00 €	500,00 €
Caution salle polyvalente salle st andré et salle des anciens		100,00 €	100,00 €
cours hebdomadaires - à l'heure et à l'année		80,00 €	80,00 €
Réunion		50,00 €	50,00 €
Stage – à la demi-journée		50,00 €	50,00 €
Ménage – ( <i>en cas de restitution non conforme</i> )- forfait		50,00 €	50,00 €
. location table à l'unité		2,00 €	2,00 €
. location chaise à l'unité		1,00 €	1,00 €
PRESTATIONS SERVICES TECHNIQUES		2023 (pour mémoire)	2024
. terre végétale - sans transport	m3	6,00 €	6,00 €
. corde pin/sapin non livré	unité	90,00 €	90,00 €
. corde chêne/autres non livré	unité	150,00 €	150,00 €
. intervention agent sans matériel	heure	35,00 €	35,00 €
. intervention hors commune	heure	35,00 €	35,00 €
. intervention agent avec matériel/équipement	heure	80,00 €	80,00 €
. intervention agent avec matériel/Poids lourd	heure	130,00 €	130,00 €
Mise à disposition remorque agricole 1 fois par an (Collecte de branchages uniquement)	Forfait journalier		70,00 €
Mise à dispo du minibus aux associations	km	0,15 €	0,15 €
Gratuité pour Ty ar Vuhe (véhicule restitué avec le plein)			

PRESTATIONS EXTERIEURES		2023 (pour mémoire)	2024
Lutte contre les frelons (Désinsectiseur agréé)			50% de la facture (limite de 50€)
MEDIATHEQUE/CULTURE		2023 (pour mémoire)	2024
billet Méliscènes	unité	6,00 €	6,00 €
DIVERS VENTES		2023 (pour mémoire)	2024
<i>Photocopies - Particuliers</i>			
A4 noir & blanc	unité	0,25 €	0,25 €
A4 couleur	unité	0,50 €	0,50 €
A3 noir & blanc	unité	0,30 €	0,30 €
A3 couleur	unité	0,60 €	0,60 €
<i>Photocopies - Associations &amp; Personnel communal</i>			
A4 noir & blanc	unité	0,10 €	0,10 €
A4 couleur	unité	0,20 €	0,20 €
A3 noir & blanc	unité	0,15 €	0,15 €
A3 couleur	unité	0,30 €	0,30 €
<i>Divers</i>			
CD douar Alré	unité	20,00 €	20,00 €
Livre "Petit Navire" de J. Blanken	unité	35,00 €	35,00 €
Livre J le PEVEDIC	unité	15,00 €	15,00 €
Autres livres		<i>prix coûtant</i>	<i>prix coûtant</i>
Gobelet ville de Ploemel	unité	0,50 €	0,50 €
Duplicata livret famille (perte)	unité	10,00 €	10,00 €



Le Maire,  
Jean-Luc LE TALLEC

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.